



Séance du Conseil municipal du 8 juin 2009

Le maire Claude Boyer préside l'assemblée; le conseiller Harvey est absent. Les citoyens sont en assez bon nombre, signe que la période de questions sera chargée.

Finances et administration : Une entente est intervenue entre les

employés et la municipalité et la nouvelle convention collective, pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011, sera signée cette semaine. L'acte d'acquisition de l'église devrait se concrétiser quelque part en juin 2009, aussitôt qu'une synthèse de l'entente aura été présentée à M^e Major. L'urbaniste Éric Brunet occu-

pera une double fonction du 12 juillet au 2 août prochain alors qu'il remplacera directeur général pour la période de vacances. Le vote par correspondance sera dorénavant permis à SADL. En effet, le Conseil a adopté une résolution à cet effet, tel que permis par la Loi.

Travaux publics : Le contrat pour les travaux de réparations d'asphalte a été adopté après une bonne prise de bec entre les conseillers Daniel Laroche et Simon Laroche en ce qui a trait aux chemins qui devraient être priorisés.

Et puisque Simon Laroche n'avait pas participé à toutes les discussions antérieures à ce sujet, Danil Laroche a dit à Simon Laroche de se *fermer la boîte* et d'assumer! Le règlement 223-2009 concernant la fermeture d'une partie du chemin des Orioles a été adoptée et les terrains seront remis aux dits propriétaires, M^{me} Janine Boyer et M. Léon Raymond. Les frais notariés seront à la charge de la municipalité. Deux journalistes saisonniers ont été embauchés et enfin, le recouvrement de la toiture de la présente caserne de pompier sera remplacé.

Loisirs, culture et vie communautaire : L'embauche du personnel requis pour le camp de jour 2009 a été acceptée et le budget pour la journée de reconnaissance des bénévoles a été majoré jusqu'à un maximum de 5 600 \$ afin d'y inclure les conjoints et conjointes.

Urbanisme : Le projet de lotissement pour les terrains adjacents au chemin des Perches a été accepté. Un constat d'infraction sera envoyé à un résident de la rue de la Paix pour ne pas s'être conformé aux multiples avis pour des travaux non complétés.

Sécurité publique et incendie : Le service des incendies pourra procéder à l'achat de trois tenues de combat au coût total de 4 200 \$. À la demande du Conseil des Maires d'avoir un représentant sur le comité de négociations avec la Sûreté du Québec, le Conseil a délégué Sylvain Harvey comme représentant de la municipalité et Kevin Mc Guire comme substitut.

Environnement : L'ABVLACS reçoit une aide financière de 1 500 \$ pour défrayer ses frais de participation à quatre événements annuels et l'Association du District SADL recevra le même montant après avoir présenté les documents exigés. Les milieux humides inclus dans le centre du village seront inventoriés; le territoire concerné est délimité à l'ouest par l'hôtel de ville, à l'est par le chemin des Épinettes, au sud par le Chemin SADL et au nord par la rue des Marronniers, le lac Loisel et le prolongement.

Période des questions

Mise au point : Le tout débute par une mise au point du directeur général, Jean François René. Il n'a pas particulièrement apprécié les commentaires du mois dernier de Claude Ducharme, commentaires rapportés dans le Journal de Prévost par son collaborateur, selon lequel ses procès verbaux étaient incomplets. M. René nous a fait la lecture de procédures en Droit municipal pour confirmer que les procès-verbaux des Séances du Conseil étaient complets et conformes juridiquement. M. Ducharme s'est dit en accord sur ce point, mais que politiquement, c'est autre chose.

Q1- Municipalisation chemin des Pinsons et des Pétunias : André Paquin, un résident du chemin des Pinsons dont les propriétaires demandent à ce que leur rue soit municipalisée, ne comprend toujours pas ce qui se passe et a l'impression de se faire avoir (j'évite d'utiliser les mots prononcés!) dans la répartition des coûts. Le maire lui, confirme que l'inspecteur (de la voirie, on suppose) va organiser une rencontre avec tous les propriétaires concernés pour tenter de dénouer l'impasse qui dure déjà depuis quelques mois.

Q2- Achats de propriétés par la municipalité : Claude Ducharme rappelle aux citoyens présents que la municipalité a fait dernièrement, ou fera prochainement, des acquisitions de propriétés dans les environs de l'hôtel de ville pour la somme de 608 000 \$ sans avoir de plan ni de raison à présenter. Pourquoi les citoyens doivent-ils supporter ces acquisitions s'ils ne peuvent même pas savoir le pourquoi de l'exercice? Le conseiller McGuire confirme qu'il n'y a pas de plan pour le moment, mais qu'il y aura un PPU (plan particulier d'urbanisme) éventuellement.

Q3- Zone commerciale : Jean Claude Fredette rappelle au Conseil que plusieurs de ces acquisitions se trouvent en zone résidentielle et qu'une pétition de 160 citoyens contre tout changement de zonage autour de l'hôtel de ville a été déposée il y a quelques mois.

Q4- Commerces en zone résidentielle : Jean Lauzé, de la rue de la Paix, toujours aux prises avec les inconvénients causés par un commerce adjacent à sa propriété, demande encore une fois quand il aura réponse à sa lettre de novembre 2008. Le maire intervient et mentionne que ce commerce était en place au temps de Bellefeuille et que la municipalité en a hérité avec l'annexion. Étant donné que la municipalité est en acquisition de terrain, M. Lauzé offre de vendre sa propriété à la municipalité pour y mettre un écocentre ou encore la prochaine caserne de pompiers.

Q5- Asphaltage de rue : Deux citoyens de la rue des Primevères présentent leurs doléances et expriment leurs consternations de vivre dans un environnement de poussière et de boue causé par les véhicules de plus en plus nombreux sur leur chemin en gravier. Ils prétendent payer assez cher de taxes et qu'ils devraient être en mesure de jouir de leur propriété dans un environnement d'air pur. Le maire leur suggère de se regrouper et de demander à la municipalité de procéder à l'asphaltage. La municipalité paie 10%, les propriétaires, le reste.

Mais, le maire est vite contredit par quelques conseillers, puisque l'asphaltage des chemins à SADL a toujours été porté au compte général. Daniel Laroche explique que la municipalité n'a pas l'argent pour procéder à l'asphaltage. Il y a trois ans, la municipalité a procédé à un règlement d'emprunt de 1 million \$ amorti sur 10 ans pour procéder à l'asphaltage de tous les chemins municipaux, mais elle a manqué d'argent pour tout compléter. Il faudra donc attendre (sept ans encore si je compte bien). Il confirme qu'un abat-poussière sera appliqué le 18 juin et une seconde fois un peu plus tard.

Q6- Le contrôle des moustiques : Madame Madeleine Saumur, l'instigatrice du mouvement pour cette cause, explique aux membres du Conseil tous les commentaires et courriels qu'elle reçoit sur son site web et demande au Conseil de prendre position. Le maire Boyer lui rappelle qu'elle avait déjà fait des représentations il y a quelques années et que rien n'avait changé depuis.

Immeubles des Lacs
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

450-224-4483

Courtier affilié #1 à Sainte-Anne-des-Lacs en 1994-1995-1996-1997-1998-1999-2006-2007-2008 d'après les données de CIGM

www.immeublesdeslacs.com

acousineau@immeublesdeslacs.com



Andrée Cousineau
Courtier immobilier affilié



Ste-Anne-des-Lacs / Prévost - MLS 8132182
Un site extraordinaire! Fermette de plus de 3 acres, écurie, manège, tranquillité.



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8162116
Un site à faire tourner la tête! Charmante et chaleureuse, SDB rénover, foyer de pierre, accès au lac Johanne.



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8147222
Maison de prestige à prix abordable! Design architectural épuré, terrain paysager avec vue formidable, accès au lac des Seigneurs.



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8163299
Belle construction récente, matériaux haut de gamme, SDB « Hollywood ». Bachelor, patio 16 x 16, spa inclus!!



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8058885
Maison octogonale spectaculaire! Planchers de bois franc, solarium, piscine hors terre, accès au lac des Seigneurs.



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8137313
Magnifique plain-pied situé dans un nouveau domaine, intérieur luxueux, planchers de bois Brésilien, foyer 3 faces, superbe!



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8076246
Entretenu avec soin, planchers de bois franc, comptoirs de granit, foyer 3 faces, aménagement extérieur superbe.



Ste-Anne-des-Lacs - MLS 8140157
Vue extraordinaire en toute saison!!! Résidence de prestige, construction supérieure décorée et aménagée professionnellement, design unique!!